



Aménagement du baccalauréat 2021

publié le 07/05/2021 - mis à jour le 10/05/2021

Les aménagements concernent à la fois les épreuves des élèves des classes de 1ère et de terminale. Une synthèse des courriers du ministère de l'Education Nationale des 21 janvier, 24 avril et 5 mai est proposée dans le document en pièce jointe, pour chaque niveau, afin de permettre aux élèves et aux familles de mieux saisir les aménagements mis en œuvre.

 [calculer_ma_note_au_bac_technologique](#) (PDF de 1.3 Mo)

 [calculer_ma_note_au_bac_ge_ne_ral](#) (PDF de 1.3 Mo)

 [amenagement_des_epreuves_du_baccalaureat_21](#) (PDF de 192 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.